

## **Semis pois chiche 2019<sup>1</sup> : Respecter les contraintes techniques pour assurer la durabilité de la culture**

Paris, le 26 octobre 2018 - Face à la forte croissance<sup>2</sup> du marché, la culture du pois chiche<sup>3</sup> connaît un développement important en agriculture conventionnelle comme biologique. En deux ans, les surfaces cultivées ont plus que doublé (19 500 hectares (ha) en 2017 contre 9 000 ha en 2015). Son introduction dans la rotation offre l'opportunité de diversifier l'assolement tout en bénéficiant des atouts environnementaux (réduction des apports d'azote pour la culture suivante, peu d'intrants, etc.) et économiques d'une culture à haute valeur ajoutée. Si son aire de développement gagne de nombreuses zones septentrionales, l'Occitanie est la première région productrice avec près de 12 000 ha dont 33% en bio. Les acteurs de la filière pois chiche souhaitent attirer l'attention des producteurs sur la nécessité de prendre en compte les contraintes techniques de cette culture de façon à assurer sa durabilité. C'est dans ce contexte que Terres Inovia a organisé le 5 octobre dernier une réunion d'information et d'échanges avec les acteurs techniques locaux. Sujet principal de la discussion pour les 80 participants : l'enjeu lié à la maîtrise de l'**Ascochytose** (anciennement **Anthraxose**), maladie majoritairement transmise par les semences.

### **L'utilisation des semences certifiées fortement recommandée**

L'Ascochytose, maladie fongique causée par le champignon pathogène *Ascochyta Rabiei*, spécifique du pois chiche, se conserve dans les graines des plantes atteintes. Pour éviter que les cultures de pois chiche ne soient contaminées, et pour limiter la prolifération de l'inoculum, il est très fortement recommandé d'attendre au moins 5 à 6 ans avant de revenir avec une culture de pois chiche sur la même parcelle et d'utiliser des semences certifiées. En production conventionnelle, le recours à des solutions phytosanitaires permet de réduire *a minima* le risque de développement de la maladie. Les semences certifiées sont à ce jour l'unique levier pour éviter la propagation de l'agent pathogène. Cette précaution concerne tous les bassins de production du pois chiche. La production de semences destinées à l'agriculture conventionnelle ou biologique exerce un contrôle de l'Ascochytose pendant les phases de culture, de récolte et de conditionnement de ces semences.

### **La contractualisation pour une culture du pois chiche durable**

Les acteurs de la filière appellent au renforcement de la contractualisation entre producteurs et collecteurs, en amont de l'implantation des cultures. Agir ensemble contre ce risque sanitaire est un levier incontournable pour limiter la propagation de cette maladie, compte tenu de l'engouement pour la culture du pois chiche au-delà de son bassin traditionnel de production. En contractualisant, on évite ainsi les déconvenues tant sur le plan économique que technique.

La production française, reconnue pour sa qualité, entrevoit de nouvelles perspectives de production qui permettraient de répondre à la demande du marché national et de clients européens. L'engagement de tous les maillons de la filière est nécessaire pour assurer le développement durable de la production de pois chiche.

---

<sup>1</sup> Guide de culture pois chiche 2018 : [Cliquez ici](#)

<sup>2</sup> Indicateur de croissance de la production française

<sup>3</sup> Plante de la famille des légumineuses

---

### A propos de Terres Univia

Terres Univia est l'interprofession des huiles et protéines végétales. Sa mission : mettre en œuvre une ambition française avec toujours plus de souveraineté alimentaire dans le secteur des huiles et des protéines destinées à l'alimentation humaine, sans oublier de relever le défi de produire des protéines végétales destinées à l'alimentation animale, et de contribuer à l'essor des filières de la chimie du végétal.

Pour suivre toute l'actualité : [@terresunivia](https://twitter.com/terresunivia)

### A propos de Terres Inovia

Terres Inovia est l'institut technique des professionnels de la filière des huiles et protéines végétales et de la filière chanvre. Sa mission est d'améliorer la compétitivité des oléagineux, des protéagineux et du chanvre industriel, en adaptant la production et la valorisation des produits au contexte économique et aux demandes sociétales.

Terres Inovia fait partie du réseau Acta – Les instituts techniques agricoles



Pour suivre toute l'actualité : [@terresinovia](https://twitter.com/terresinovia)